

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

# BREVET D'ÉTAT D'ANIMATEUR TECHNICIEN DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE LA JEUNESSE

Sur proposition du jury régional de BOURGOGNE réuni en séance plénière le 17 janvier 1995

**LE BREVET D'ÉTAT D'ANIMATEUR TECHNICIEN DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE LA JEUNESSE**

**SPÉCIALITÉ :** Activités Scientifiques et Techniques **OPTION :** Environnement : Eau et Pêche

est délivré à Monsieur Jérôme LIOGIER

épouse : \_\_\_\_\_ né(e) le 29 septembre 1971 à : ROSIERRES (43)

en application du décret n° 86-687 du 14 mars 1986.

À DION, le 18 janvier 1995

Pour certification conforme :

N° 21/95/01

*Le Directeur régional de la Jeunesse et des Sports,*

*Le titulaire,*

Max RULLIER





Croix-Rouge française - 98 rue Didot - 75694 PARIS cedex 14

# CERTIFICAT DE COMPÉTENCES DE CITOYEN DE SÉCURITÉ CIVILE

## PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1

Le président de la Croix-rouge française,

Vu le procès-verbal du formateur, en date du 14 décembre 2013, déclarant que Monsieur LIOGIER Jerome né le 29 septembre 1971, remplit les conditions exigées pour l'obtention du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile, définies dans le référentiel national de pédagogie appliquée aux emplois/activités de Classe 3,

délivre à Monsieur LIOGIER Jerome le présent certificat de compétences.

Fait à LE PUY EN VELAY, le 18 décembre 2013

N° 43201311003003

Le président de la Croix-rouge française



**CROIX-ROUGE FRANÇAISE**  
Délégation Territoriale de Haute-Loire

3, rue Charles VII

43000 LE PUY-EN-VELAY

Tél. 04 71 09 10 04 - Fax 04 71 09 10 04

  
Jean-Jacques Eledjam